

## RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL DES PUÉRICULTRICES



*Bruxelles, le 20 janvier 2025*

**Les puéricultrices jouent un rôle essentiel dans le développement et le bien-être de nos enfants**, tout en apportant un soutien crucial aux familles. Pourtant, les conditions de travail de ces professionnelles sont marquées par **des efforts physiques intenses, des contraintes posturales répétées, un stress émotionnel constant, et une charge mentale importante**.

**TAO the Independents propose à l'administration :**

### **1. Reconnaissance officielle de la pénibilité :**

- Inscription du métier de puéricultrice dans les catégories de professions à pénibilité reconnue.
- Évaluation précise des facteurs de pénibilité, tels que le port de charges, les horaires (pas de possibilité de télétravailler ou de s'absenter), et le stress psychologique.

### **2. Amélioration des conditions de travail :**

- Renforcement des effectifs pour réduire la surcharge de travail.
- Investissement dans des équipements ergonomiques adaptés.
- Mise en place d'un accompagnement psychologique pour prévenir l'épuisement professionnel.

### 3. Valorisation salariale et retraite anticipée :

- Instauration de primes spécifiques liées à la pénibilité du métier.
- Possibilité d'un départ à la retraite anticipée pour les puéricultrices justifiant d'une carrière longue dans des conditions exigeantes.

### 4. Formation et sensibilisation :

- Mise en place de formations spécifiques à la gestion des risques liés au métier.
- Sensibilisation accrue du personnel bénéficiant du service des crèches et de l'administration à l'importance de valoriser ces métiers.

Ce programme ambitionne de reconnaître l'engagement des puéricultrices et de leur offrir des conditions de travail dignes, en adéquation avec l'importance de leur mission auprès de nos enfants et de la société.

Votre équipe **TAO**



Your **TAO** team:

Raúl Trujillo Herrera, Rosario de Simone, Egzona Curraj,  
Glen Campbell, Cristina Perret

**Join TAO to reinforce the staff's action and to be informed on your rights!**

### **TAO -The Independents**

European Commission  
Rue Joseph II, 70 – 1049 Bruxelles  
+32 2 296 25 89 // [osp-tao-afi@ec.europa.eu](mailto:osp-tao-afi@ec.europa.eu)

 [tao-afi.eu](http://tao-afi.eu)



You receive this email because you are an official or agent of the European Commission and therefore listed in its formal directory.

**TAO-The Independents** is an official EC staff association. [Here](#) to unsubscribe. [Here](#) to view our Policy statement.